

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

---

---

IER VOLUME

AVRIL 1895

4ÈME LIVRAISON

---

---

### LA CARTOGRAPHIE ET L'ARPENTAGE SOUS LE REGIME FRANÇAIS

---

#### III

De 1685 à 1709, un lieutenant des troupes, M. Gédéon de Catalogne, s'occupa, d'après les ordres de M. de Pontchartrain, de lever une carte des trois gouvernements de Québec, Montréal et Trois-Rivières. Ce travail très minutieux qui contient les noms de tous les colons, seigneurie par seigneurie, fut dressé à l'aide de Jean-Baptiste de Couagne, arpenteur juré. On l'exposa en 1709 pendant quinze jours à Québec et chacun voulut en avoir une copie. L'intendant Raudot en fait de grands éloges dans sa correspondance.

Nous ignorons ce qui fut fait dans la classe d'hydrographie que les PP. jésuites commencèrent à tenir en 1701.

Le 29 juin 1710, l'intendant nommait Jean Boutin, mesureur et arpenteur, (1) sur la recommandation du père jésuite Raffeix. Cette recommandation nous porte à croire que Boutin avait suivi les cours donnés par les PP. jésuites. Le P. Raffeix, que l'on a vu dresser des cartes du pays en 1688, devait alors être professeur de

(1). Registre des ordonnances des intendants, vol. 4, p. 64. Dans cette commission l'intendant déclare qu'un arpenteur doit recevoir pour chaque jour de vacation cinq livres du pays.

la classe d'hydrographie. D'un autre côté, Gilles Papin, qui reçut, le 5 juillet 1710, une commission d'arpenteur pour le gouvernement de Montréal, fut nommé sur la recommandation de M. de Catalogne, lieutenant des troupes (1), et Louis Quentin, habitant de l'Ange-Gardien, nommé arpenteur le 30 septembre 1710, présenta un certificat de capacité signé par M. Buisson, procureur du séminaire de Québec (2).

De 1711 à 1731, voici les arpenteurs et mesureurs qui furent nommés dans la colonie :

DATE DE LA COMMISSION	NOMS	GOVERNEMENT	AUTORITÉ
1711—Mai 28.....	Jean-Baptiste Pottier (3).	Trois-Rivières	Reg. ord. int., vol. 5. f., 28.
1711—Juillet 24.....	Alexandre Bourque.....	Acadie	Ibid. ....
1714—Août 23.....	Charles du Bled (4).....		Ibid. vol. 6, f. 128.
1718—Décembre 15.....	Noël Beaupré (5).....		Ibid. vol. 6, f. 328.
1723—Septembre 5.....	Toussaint Beaudry (6).....	Montréal	Ibid. vol. 7 B. f. 6
1721—Octobre 16.....	René de Gouagne.....		Ibid. vol. 7 B. f. 185
1724—Juillet 1.....	Ant. Lepellé Desmarests.	Trois-Rivières	Ibid. vol. 10, f. 44
1725—Novembre 17.....	F. Lemaitre Lamorille (7)		Ibid. vol. 11, f. 81
1727—Avril 18.....	Jean Dubocq (8).....		Ibid. vol. 12B. f. 13
1780—Mars 16.....	Severin Dufresne.....	Montréal	Ibid. vol. 17. f. 66

Ces commissions n'indiquent pas quelles preuves de capacité firent les titulaires.

Alexandre Bourque, habitant de Port-Royal, en même temps qu'il fut nommé arpenteur juré, fut aussi choisi comme juge et notaire, sur la recommandation du missionnaire des Mines, le P. récollet Bonaventure.

Les registres d'ordonnance des intendants, de 1731 à 1741, contiennent les nominations qui suivent :

- (1). Registre des ordonnances des intendants.
- (2). Ibid, vol. 4, p. 96.
- (3). Il était greffier et notaire à Trois-Rivières.
- (4). Registre des insinuations de la prévôté de Québec, vol. 3, f. 616.
- (5). Habitant de l'Ancienne-Lorette.
- (6). Il était capitaine de milice à la Pointe-aux-Trembles.
- (7). A la place de du Bled.
- (8). Il était premier lieutenant de milice, paroisse St-Augustin, seigneurie Des Maures.

DATE DE LA COMMISSION	NOMS	GOUVERNEMENT	
1731—Novembre 10.....	Louis Bacon (1).....	.....	Vol. 19.....
1732—Janvier 12.....	Charles Lefrançois (2).....	.....	Vol. 20, f. 8.
1733—Décembre 24.....	Ignace Plamondon-dit-Lafleur.....	.....	Vol. 21, f. 112
1734—Juillet 17.....	Jean Peladeau (3).....	Montréal.....	Vol. 22, f. 118
1735—Décembre 6.....	Louis Champou.....	Trs-Rivières (4).....	Vol. 23, f. 69
1735—Décembre 20.....	Jean Baptiste Leclerc.....	Trois-Rivières.....	Vol. 23, f. 70
1736—Février 10.....	Germain Lepage de St-François.....	Montréal.....	Vol. 24, f. 7.
1737—Mai 31.....	Pierre-Noël Levasseur.....	Québec.....	Vol. 25, f. 32

Nous n'avons pu trouver la commission de Joseph-Laurent Normandin qui fut chargé en 1732 de marquer les limites de la traite de Tadoussac et qui a laissé son nom à une région florissante du lac Saint-Jean.

Dans cette décade de 1731 à 1741, les aspirants à la charge d'arpenteur présentent des certificats de capacité.

En 1731 et 1732, c'est sur un certificat signé par le père jésuite Deslandes, professeur d'hydrographie pour le roi au collège de Québec, que Bacon (1) et Lefrançois sont nommés. En 1733, Plamondon présente un certificat du père jésuite Allioux, professeur d'hydrographie pour le roi au collège de Québec. En 1735, c'est encore le P. Deslandes, professeur, qui certifie la capacité de Louis Champou.

Jean-Baptiste Leclerc qui fut aussi nommé en 1735 succédait à Trois-Rivières, à l'arpenteur Antoine Le Pellé dit Desmarests, devenu vieux et incapable, et dont il avait été l'élève depuis neuf ans (6).

En 1736, Jean-Baptiste Auger, arpenteur, certifiait des capacités de Lepage de St-François.

Levasseur, reçu en 1737, fut présenté à l'intendant par le père jésuite Messaiger, professeur d'hydrographie à Québec, et l'arpenteur Dubocq.

(1). Habitant du Château-Richer.

(2). Habitant de l'Ange-Gardien.

(3). Habitant de la Côte des Neiges.

(4). Le 15 mars 1740, son district fut étendu à toute la colonie. (Reg. ins. prev Qué, cahier 30).

(5)—Reg. ins. prévôté, Qué. vol. 5, f. 738.

(6) Déclaration de Le Pellé au greffe de Pressé, 29 novembre 1735.

On peut conclure de ce qui précède, que, de 1701 à 1741, les professeurs d'hydrographie chez les PP. jésuites furent les PP. Raffeix, Deslandes, Allioux et Messaïger.

Tanguay ne parle pas de ces deux derniers, mais il donne quelques notes biographiques sur Raffeix et Deslandes. Raffeix occupa pendant plus de trente ans l'emploi de procureur au collège de Québec. Jacques Deslandes lui succéda dans cette charge jusqu'à ce qu'il retourna à Paris en 1741.

Ce fut le P. Louis Bonnécamp, qui prit, en 1742, la classe de géométrie et d'hydrographie. Il la devait conserver jusqu'à la conquête (1).

Voici, d'après les registres des ordonnances des intendants quels furent ceux qui reçurent des commissions d'arpenteurs jurés de 1741 à 1759 :

DATE DE LA COMMISSION	NOMS	GOVERNEMENT	AUTORITÉ
1743—Mai 4.....	Charles Vallée.....	Québec	vol. 31, p. 34
1744—Mars 3.....	Etienne Parent.....	Nouv.-Beauce (2)	vol. 32, p. 34
1747—Mai 1.....	Jean-Baptiste Belisle.....	Montréal	vol. 34, p. 102
1748—Mai 9.....	Ovide Kerverso (3).....	Côte du sud	vol. 35, p. 42
1751—Août 21.....	Joseph Raymond.....	Montréal	vol. 38, p. 75
1751—Sept. 23.....	Michel Sindon (4).....	Rivière St Jean	vol. 38, p. 83
1753—Janvier 12.....	Joseph Perreault.....	Montréal	vol. 39, p. 51
1753—Mars 19.....	Alexis Lemoine.....	"	vol. 39, p. 57
1753—Octobre 25.....	Le sieur Manuel de Pontois.	Acadie	vol. 39, p. 82
1754—Novembre 1.....	Jean-Baptiste Grenier.....	Québec	vol. 41, p. 1
1756—Janvier 12.....	François Hamelin.....		vol. 40, p. 1

Vallée, Parent, Kerverso, Perreault et Grenier furent admis sur les certificats du P. Bonnécamp. Belisle fut recommandé par Dufresne et Lafosse, arpenteurs de Montréal; Raymond, sur certificat de Lepage, arpenteur à Terrebonne; Lemoine, sur certificat signé de Lepage et Peladeau. Quant à Manuel de Pontois, il agissait en Acadie comme grand voyer et arpenteur sous les ordres de M. de la Martinière, capitaine d'infanterie, commandant à Beauséjour.

(1) Il retourna en France en avril 1759.

(2). Arpenteur juré dans l'étendue des seigneuries sises sur la rivière du Saut de la Chaudière, appelées Nouvelle-Beauce.

(3). Habitant de la Grande-Anse.

(4). Habitant de la rivière St-Jean.

Par la correspondance des intendants, on voit que le père Bonnécamp s'est activement occupé de sa classe d'hydrographie. Le 29 octobre 1744, M. Hocquart écrit au ministre pour demander une pendule à secondes et une lunette montée sur un quart de cercle dont le P. Bonnécamp, professeur d'hydrographie, a besoin. Il projette aussi de construire un observatoire. Le 9 octobre 1748, l'intendant Bigot demande des instruments de mathématiques au nom du P. Bonnécamp pour les jeunes gens qui se destinent à la navigation.

Le P. Bonnécamp, nommé pour accompagner l'expédition de Céloron de Bienville sur les bords de la rivière Ohio, a laissé un journal fort intéressant de son voyage.

Nous n'en dirons pas plus sur ce savant modeste dont M. l'abbé Auguste Gosselin prépare en ce moment une biographie complète.

Qu'il nous suffise d'ajouter qu'au registre des ordonnances des intendants, on voit que le R. P. Billard fut nommé le 27 juillet 1753 pour faire les fonctions de géographe du Roy en l'absence du P. Bonnécamp (1).

Le 10 novembre 1757, l'intendant Bigot donnait une commission d'hydrographe pour le sieur Pellegrin. C'est la dernière nomination de ce genre qui fut faite sous le régime français. Pellegrin qui était pilote du roi a rendu de grands services à la science et à la navigation en faisant de nombreux sondages dans le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent. Il a relevé une grande partie de ces côtes, et le géographe Danville lui rend le témoignage que c'est sur ses renseignements qu'il a pu mener à bonne fin son travail de cartographie sur le Canada oriental.

Que nous reste-t-il maintenant de tous les travaux de ces arpenteurs du régime français ?

Hélas ! la plupart des procès-verbaux et des plans qu'ils dressèrent sont disparus.

Dans les archives de Québec, on conserve cinq greffes d'arpenteurs de cette époque, et encore sont-ils incomplets. En voici la liste :

(1) vol. 39, p. 66.

Jean Guyon (1673-1679); Hilaire Bernard de la Rivière (1691-1725); Noël Beaupré (1716-1752); Jean-Baptiste Plamondon, père (1735-1795); Jean-François Hamelin (1750-1776). Nous avons déjà parlé des procès-verbaux de Bernard de la Rivière. Ceux de Noël Beaupré ne sont pas moins intéressants à étudier. Nous allons citer quelques pièces :

- 1718—7 avril.—Procès-verbal de la rivière des Roches.  
1718—31 mai. . Procès-verbal de la Misère.  
1719—10 juin.—Procès-verbal de Gaudarville.  
1720—6 et 9 février.—Procès-verbal de la rivière Sainte-Anne.  
1720—23 février.—Procès-verbal du hief Grosbois.  
1720—4 et 5 mars.—Procès-verbal de Maskinongé.  
1720—11 mars. — Procès-verbal de Machiche.  
1720—15 mars.— Procès-verbal de la Rivière du Loup.  
1721—3 février.—Procès-verbal de la rivière Gatineau.  
1721—7 mars.— Procès-verbal de la seigneurie de Tonnancour.  
1721—12 et 19 mars.—Procès-verbal de la rivière Yamachiche.  
1721—22 mars.—Procès-verbal de la baie St-Antoine.  
1721—27 mars.—Procès-verbal de la rivière aux Loutres.  
1723—1 juillet.—Commune de la Canardièrre.  
1725—10 avril.—Village Saint-Nicolas.  
1726—11 mars, 15 et 16 avril.—Procès-verbal de la Durantaye  
des Kamouraskas.  
1726—28 avril.—Procès-verbal de l'Islet à la Peau.  
1727—8 mai.—Procès-verbal de la côte d'Abraham.  
1727—16 mai.—Procès-verbal du Bourg-la-Reine.  
1727—15 septembre.—Procès-verbal de la Rivière du Sud.  
1728—3 juillet.—Domaine de la baie St-Paul.  
1728—16 juillet.—Pointe à la Caille.  
1728—23 octobre.—Procès-verbal pour le séminaire de Québec.  
1728—2 novembre.—Procès-verbal de la grande rivière St-Ferréol.  
1729—20 mars.—Procès-verbal de la seigneurie St-Ours.  
1730—18 juin.—Procès-verbal de Gaudarville.  
1730—15 juillet.—Procès-verbal fabrique de Québec.  
1731—14 novembre.—Procès-verbal de la rivière Boyer.  
1732—6 février.—Procès-verbal de la Grande-Anse.  
1732—27 mars.—Procès-verbal des Grondines.  
1733—28 février.— Procès-verbal de Vincennes.  
1733—10 décembre.—Procès-verbal de Sillery et St-Michel.  
1734—25 mars.—Procès-verbal de Batiscan.  
1734—20 octobre.—Procès-verbal de la rivière Portneuf.  
1735—1 mars.—Procès-verbal de Gentilly.  
1735—20 mars. Procès-verbal de l'île Ste-Marguerite.  
1735—22 mars.—Procès-verbal de la rivière Duchesne.  
1735—26 mars.—Procès-verbal de la seigneurie Deschailions.

- 1735—6 juin.—Procès-verbal du lac St-Charles.  
1735—5 et 20 août.—Procès-verbal de la rivière Boyer.  
1735—2 novembre.—Procès-verbal de la rivière à la Gaille.  
1735—6 décembre.—Procès-verbal de la seigneurie St-Vallier.  
1736—17 janvier.—Procès-verbal de la seigneurie d'Auteuil.  
1736—21 mars.—Procès-verbal du fief Grandpré.  
1736—16 juin.—Procès-verbal de la rivière du Sud.  
1736—10 et 16 mars.—Procès-verbal entre la seigneurie de la Citière et Jean-Bte-Carrier.  
1737—17 décembre.—Procès-verbal de la seigneurie Fleury.  
1738—18 mai.—Idem.  
1738—10 juin.—Procès-verbal de la rivière des Etchemins.  
1738—26 juillet.—Procès-verbal des habitants de la Nouvelle-Beauce.  
1738—17 novembre.—Procès-verbal de la seigneurie de M. Taschereau.  
1740—25 juin.—Procès-verbal de la seigneurie de Ste-Marie.  
1741—24 juillet.—Procès-verbal entre le séminaire de Québec et Mme Sarrazin.  
1741—7 août.—Procès-verbal de la seigneurie de St-Michel.  
1741—27 octobre.—Procès-verbal des terres de Beaumont.  
1741—24 novembre.—Procès-verbal de M. Charest.  
1745—26 octobre.—Procès-verbal de la seigneurie de Beauport.  
1745—16 novembre.—Procès-verbal du fief Ste-Anne.  
1746—13 juillet.—Procès-verbal de la rivière des Etchemins.  
1746—18 juillet.—Procès-verbal de la pointe de Lévy.  
1749—13 novembre.—Procès-verbal de la rivière des Trechemins.  
1750—2 juin.—Procès-verbal de la seigneurie de la prairie de la Madeleine.

La simple indication de ces pièces fait comprendre toute l'importance de l'œuvre de l'arpenteur Noël Beau-pré.

Notre travail doit s'arrêter ici. Avec Beau-pré se clôt la période française.

Nous donnons ici pour mémoire la liste des études d'arpenteurs qui depuis le commencement du régime anglais ont été déposées aux archives de Québec.

Cette liste pourra être utile aux chercheurs :

Jean-Baptiste Plamondon, fils (1768-1805); Jeremiah McCarthy (1781-1816); Vondelvenden (1784-1809); Louis Verreault (1790-1810); Jean-Baptiste Bédard (1790-1817); Jean-Baptiste Larue (1792-1836); Jean-Baptiste Demers (1792-1848); Joseph Martel (1795-1844); Benjamin Ecuier (1797-1835); Louis Legendre (1800-1860); P. Déry

(1802-1843); William Sax (1814-1833); William Ware (1821-1856); Nicolas Lefrançois (1824-1864); Adolphe Larue (1829-1869); Pierre Lambert (1833-1862); Joseph Hamel (1835-1866); Joseph Gamache (1845-1876); Ignace Pierre Déry (1846-1883); Alexandre Wallace (1847-1868); D.-P. Croteau (1849-1857); Eugène Larue (1850); L. Darley Lemoine (1850); Alfred Hamel (1850-1885); Téléphore Chavigny de Lachevrotière (1856-1892); Alex. Sewell (1857-1887); Alphonse Demers (1882-1885); John S. Neilson (1884-1891).

#### J.-EDMOND ROY

NOTE—A propos de Franquelin, dont je parlais dans le dernier fascicule du BULLETIN, je retrouve dans mes dossiers une fiche qui avait échappé à ma mémoire. Je crois devoir en faire part au public. Le 29 octobre 1691, Jean-Baptiste Louis Franquelin, maître de géographie du Roy, ainsi qu'il s'intitule, était appelé devant le Conseil Supérieur de la colonie pour répondre à l'assignation d'un créancier. Ce qui laisse à supposer que les savants de ce temps-là n'avaient point encore découvert l'art de faire fortune. Franquelin, pour tout plaidoyer, déclara qu'il avait commission de Sa Majesté d'aller lever la carte des parties du nord de l'Amérique, mais qu'il n'avait pu le faire vu la guerre. En conséquence, il demandait délai pour payer ses dettes.

Le Conseil accorda au savant ce qu'il demandait. Oh! l'heureux temps où l'on prenait en pitié le débiteur... pour l'amour de la science. Voir: JUGEMENTS ET DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR, vol. III, sous la date du 29 octobre 1691, p. 579.

### QUESTION DE GÉOGRAPHIE

A la page 49 de l'*Histoire de la paroisse de Saint-Augustin (Portneuf)* par A. Béchard, on lit :

“ Au cours de cette année (1720), on voit le mariage d'André Clément, fils de Gilbert Clément et de Marie-Madeleine Buisson, de la paroisse *Saint-André, évêché de Vienne*, en Autriche. Il n'y a pas beaucoup d'Autrichien dans le nom de *Clément*, et il est probable que le père du marié, d'origine française, n'était resté en Autriche que par accident.”

Plus loin, à la page 107, on lit encore :

“ Le 29 octobre, on voit le mariage de Mathias Bolf, fils de Joseph Bolf et de Catherine Martin, de *Saint-Michel, diocèse de Vienne, en Autriche*. C'est le deuxième Autrichien marié dans la paroisse.”

Les paroisses Saint-André et Saint-Michel, mentionnées ici, n'appartenaient pas plus au diocèse de Vienne, en Autriche, que Saint-André de Kamouraska et Saint-Michel de Bellechasse.

L'évêché de Vienne, d'où venaient Clément et Bolf, faisait partie de ce qui forme aujourd'hui le département de l'Isère en France. Les deux colons mariés à Saint-Augustin, en 1720, étaient donc Français.

P. G. R.

## RÉPONSES

**Cornélius Kreighoff.** (I, II, 7.)—La fille de Kreighoff devint la femme du lieutenant Burnett qui appartenait au 17ième régiment en garnison à Québec vers 1870, si j'ai bonne mémoire.

M. Thomas D. Shipman, de Lévis, possède une très jolie peinture de Kreighoff.

C. M. M., Lévis.

**La pomme de terre au Canada.** (I, II, 9.)—AGRICULTEUR trouvera des renseignements sur la culture de la pomme de terre au Canada sous la domination française dans un article de M. Benjamin Sulte publié dans la REVUE CANADIENNE de février 1893.

A. L., Montréal.

**La traite avec les sauvages.** (I, II, 10.)—A la page 309 de l'HÉROÏNE CHRÉTIENNE OU Mlle LEBER vous trouverez un extrait de l'opinion de Jacques LeBer de Saint-Paul sur la traite des boissons enivrantes avec les sauvages.

**La porte Saint-Jean.** (I, III, 13.)— Je ne crois pas qu'il existe un plan, une estampe ou un dessin quelconque de la porte Saint-Jean de la ville de Québec tel qu'elle fut construite en 1693. Je puis cependant vous donner le devis de cette porte tel qu'il fut dressé, le 12 mai 1693. J'ai la pièce originale sous les yeux. En voici une copie :

DEVIS DE LA PORTE ST-JEAN A QUÉBEC.

“Elle aura de hauteur treize pieds sous clef et de largeur neuf pieds et demy entre deux tableaux.

“Il y aura des pieds droits de chaque côté ayant neuf pouces de sailly et deux pieds de large.

“Le reste des deux côtés sera aussy de deux pieds de large comme il est dit.

“A neuf pouces au dessus du ceintre il y aura une plainte de sept pouces de large, au dessus de quoy on elevera encore quatre pieds de maconne dont tous les paremens de dehors seront de pierre de Beauport où on laissera des ouvertures pour faire passer les flèches du pont-levis.

“Le tout sera de pierre de Beauport dont les arestes seront taillées au ciseau et le surplus bouchardé.

“L'on joindra aux deux côtés de la dite porte deux murs de pierre, ayant sept pieds d'épaisseur par en bas, un pied sur cinq de talus avec un cordon de pierre de Beauport aussy bouchardé.

“L'on fera au dedans deux autres murs de cinq pieds d'épaisseur et de quatre toises de longueur pour supporter la voutte, laquelle voutte sera percée de trous pour pouvoir placer les orgues.

“La face du dedans sera aussy de cinq pieds d'épaisseur et excèdera de six pieds les murs qui supportent la voutte elle aura aussy une porte dont les pieds droits et le ceintre seront aussy de pierre de Beauport taillée comme il est dit cy dessus. Le tout sera assis sur le roc et maconné de mortier à chaux et à sable.”

Je crois qu'avec ces indications il sera facile au correspondant R. de F. de trouver un architecte qui pourra reconstituer la première porte St-Jean et en faire une bonne esquisse.

J'ajoute que ce fut M. Boisberthelot de Beaucourt, qui faisait alors les fonctions d'ingénieur du roi à Québec, qui prépara ce devis.

Hilaire Bernard de Larivière et François Lajoue, tous deux architectes de Québec, firent marché de construire cette porte moyennant la somme de cinquante sept livres dix sols pour chaque toise cube d'ouvrage.

Ce fut aussy le 12 mai 1693 que fut dressé le devis des ouvrages pour la porte de la courtine du cap au Diamant qui prit dès lors le nom de porte St-Louis de Québec. Les entrepreneurs furent Jean le Rouge et Pierre Janson dit la Palme, tous deux architectes de Québec.

Le devis de la porte St-Louis est exactement le même que celui de la porte St-Jean.

Dans le RECUEIL DES FORTIFICATIONS, FORTS ET PORTS DE MER DE FRANCE, LEVÉ AU PINCEAU, A PARIS, PAR LE ROUGE, INGÉNIEUR GÉOGRAPHE. RUE DES AUGUSTINS, on voit, à la page 87, un plan des fortifications de Québec, en Amérique, échelle de 200 toises. Les rues St-Jean et St-Louis y sont tracées au pointillé. A l'aide de ce plan on peut relever sur le terrain l'ancien mur de circonvallation.

J. E. R.

**Chanson sur Nicolet.** (I, III, 15.)—L'auteur de la chanson “O Nicolet, qu'embellit la nature” est M. Pierre Laviolette, ecclésiastique. Pendant qu'il professait la rhétorique au séminaire de Nicolet (de 1816 à 1818), il composa plusieurs pièces de poésie dans lesquelles il célébrait, avec enthousiasme, les beautés de la nature

qu'il avait sans cesse sous les yeux. Quel Nicolétain n'a pas chanté avec lui :

O Nicolet, qu'embellit la nature,  
Qu'avec transport toujours je te revois !

G. P., Nicolet.

— La chanson en question fut publiée pour la première fois, croyons-nous, dans la livraison de janvier 1826 de la BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE de M. Bibaud. Elle est signée " P. L. .... , ci-devant R. du C."

**La sépulture de Wolfe.** (I, III, 17.)—C'est dans le navire de guerre ROYAL WILLIAM que le corps de Wolfe fut transporté en Angleterre. Il arriva à Portsmouth le 17 novembre 1759. Le corps fut reçu au quai par un régiment d'Invalides et une compagnie d'artillerie de garnison. Le cercueil fut immédiatement déposé sur un char funèbre et la procession se mit en marche pour Londres. Tout le long de la route des milliers et des milliers de spectateurs regardèrent respectueusement passer le cortège. Le 20, le corps du héros fut déposé, à côté de celui de son père, dans le caveau de la famille dans les voules de l'église paroissiale de Westerham, comté de Kent. En 1859, par ordre du Conseil Privé, le caveau des Wolfe fut réparé. Vers le même temps quelques amis de la famille proposèrent de prélever une souscription pour inhumér les restes de Wolfe dans l'abbaye de Westminster. Cette proposition resta à l'état de projet.

—J'ai rectifié dans QUEBEC PAST AND PRESENT (page 452), publié en 1876, l'erreur mentionné par le correspondant A. B. relativement à l'endroit où fut inhumé le rival de Montcalm.

Il me fut donné, en 1881, de contempler le mausolée élevé à la mémoire de Wolfe dans l'abbaye de Westminster, à Londres. J'en transcrivis alors l'inscription sur mon calepin.

J.-M. LEMOINE

**William-Henry.** (I, III, 20.)—C'est en 1787 que le nom de William-Henry fut donné à la ville de Sorel. Un correspondant nous dit en quelle circonstance dans la GAZETTE DE QUÉBEC du 27 septembre 1787 :

"William-Henry (ci-devant appelé Sorel) 18 sept. Hier après-midi, vers 4 heures, Son Altesse Royale le Prince en son retour de Montréal et de Chambly, nous honora d'une visite en cette place. Son Altesse Royale fut saluée d'une décharge de l'artillerie de la garnison, lorsqu'il mit pied à terre à la maison seigneuriale, où l'honorable Samuel Holland, écuyer, arpenteur-général de la province, lui ayant présenté un plan de la ville, il plut à S. A. R. de nous permettre l'honneur de lui donner son illustre nom, William-Henry. Après avoir diné à la maison seigneuriale, Son Altesse Royale fut conduite à la place d'armes (actuellement la place Royale) où elle fut saluée derechef par la garnison. Après quoi, ayant fait une légère visite du magasin, etc, elle

traversa à Berthier, accompagnée du colonel Dundas et du capitaine Smith, de l'artillerie. Son A. R. fut saluée une 3ème fois en entrant dans le bateau, par la garnison et la milice canadienne, dont l'agréable régularité, accompagnée de leurs acclamations et de celles des autres loyaux habitants, semblait le pénétrer d'un sentiment délicieux de leur honnête joie.

"Il est impossible de faire une description des vives expressions du contentement et de la satisfaction qui se manifestaient sur le visage de tous ceux qui étaient présents en cette auguste occasion. Nous nous flattions que tous les loyaux habitants de William-Henry se ressouviendront souvent de cette occurrence avec une joie toujours nouvelle."

N'est-ce pas que cette épître courtoisanesque, au style ampoulé et dithyrambique, a son charme particulier ?

En dépit de tout, le nom de Sorel a repris ses droits d'ainesse, et celui de William-Henry dort dans l'oubli de même que son auguste parrain.

**Le Courrier des Etats-Unis.** (I, III, 21.)—Ce journal a été fondé à New-York en 1839 par Frédéric Gaillardet, auteur dramatique et littérateur français, né à Tonnerre en 1806. M. Gaillardet le rédigea jusqu'en 1848, époque où il revint dans sa patrie. Il continua cependant jusqu'à sa mort, arrivée il y a une dizaine d'années, à adresser chaque semaine des correspondances politiques à ce journal. On sait que l'honorable P. J. O. Chauveau a commencé sa carrière littéraire et politique dans ce journal dont il fut le correspondant régulier de 1840 à 1851.

Il est bon de faire remarquer que LE COURRIER DES ETATS-UNIS est le deuxième journal qui porta ce nom en Amérique. En effet, Joseph Bonaparte, ancien roi d'Espagne, fonda à New-York en 1828 un journal qui s'appelait aussi le COURRIER DES ETATS-UNIS. Il y collabora d'une façon très active. Le premier rédacteur de cette feuille fut Félix Lacoste, ancien officier de l'empire, qui mourut consul de France à New-York, le 14 novembre 1853. Nous ne savons quand disparut la feuille subventionnée par la famille Bonaparte.

**Wolfe et la langue française.** (I, III, 22.)—Wolfe, comme tous les Anglais instruits, parlait le français. Il aimait beaucoup cette langue. Presque toutes ses lettres contiennent des phrases françaises.

Ecrivant à son frère Edward, le 21 mars 1744, il ajoute en français au pied de sa lettre : "N'oubliez point mes compliments à ces adorables femmes que je viens de nommer."

En 1752, Wolfe obtint un congé et passa six mois à Paris. C'est de là qu'il écrivit à sa mère, le 26 octobre :—"Having discovered that I understood of but little the French language, and that I speak it very incorrectly (notwithstanding Mr. Haren's honorable approbation), I am disposed to fall upon some method that may lead me to a better knowledge of that useful tongue. The first necessary step is to leave off speaking English, and to write it as little as possible. This resolution of mine shall not, however, extend so far as to cut off all communication between us, for I had rather lose this or a much greater

advantage than be denied the satisfaction of expressing my regard for you in the plainest and dearest manner; and I will borrow neither the language nor meaning of these airy people when I speak of that."

C'est probablement Wolfe lui-même qui traduisit en français la proclamation que les habitants de Beaumont trouvèrent affichée sur la porte de leur église, le 30 juin 1759.

P. G. R.

**La rue Saint-Jean.** (I, III, 23.) En 1881, j'ai corrigé une erreur qui s'était glissé, je ne sais trop comment, dans mon étude *LES FORTIFICATIONS ET LES RUES DE QUÉBEC*, publiée en 1875. Voyez pages 26 et 156 de *PICTURESQUE QUÉBEC* où il est dit que Jean ou Jehan Bourdon, arpenteur et ingénieur, a laissé son nom à notre rue Saint-Jean, tandis que le bon prêtre, messire Jean LeSueur de Saint-Sauveur, a légué le sien au quartier Saint-Sauveur.

J. M. LEMOINE

—MM. LeMoine et Myrand s'accordent parfaitement à reconnaître Jean Bourdon comme le parrain de notre célèbre rue Saint-Jean.

Si monsieur le correspondant P. G., de Lévis, consulte le *PICTURESQUE QUÉBEC* de M. J.-M. Lemoine, au chapitre III, page 26, édition 1882, il lira ce qui suit :

"In reality, the streets of Quebec grew rapidly into importance in 1665. Improvements effected during the administration of the Chevalier de Montnagny had been highly appreciated. The early French had their SAINT-LOUIS (Grande Allée) SAINTE-ANNE, RICHELIEU, D'AIGUILLON, ST-JEAN streets to do honour to their Master Louis XIII; his Queen the beautiful Anne of Austria; his astute Premier the Cardinal of Richelieu; his pious niece la Duchesse d'Aiguillon; his land surveyor and engineer JEHAN or JEAN BOURDON. This last functionary had landed at Quebec on the 8th August 1634 with a Norman priest, the Abbé Jean LeSueur de Saint-Sauveur, who left his surname (St-Sauveur) to the populous municipality adjoining St-Roch suburbs."

Ailleurs, à la page 156, du même ouvrage, l'auteur du *PICTURESQUE QUÉBEC* s'écrit :

"Alas! JEAN BOURDON, the pioneer of our land surveyors, you, who, more than two centuries ago, left your name to this vaunted locality (LE FAUBOURG ST-JEAN)—YOUR STREET as well as your name are getting to be things of the past!"

L'*HISTOIRE DES FORTIFICATIONS ET DES RUES DE QUÉBEC*, publiée aux bureaux du CANADIEN en 1875, n'est qu'une ébauche, qu'un projet de chapitre crayonné à la hâte, qui ne sera rédigé que sept ans plus tard, en 1882, année de la première édition du *PICTURESQUE QUÉBEC*. Cette brochure déjà vieille de vingt ans, n'est qu'un amas de faits, de noms et de dates historiques qui rappelle beaucoup le travail préliminaire d'un entrepreneur maçon transportant à l'avance sur le terrain les pierres qui doivent entrer dans la construction de l'édifice. L'*HISTOIRE DES FORTIFICATIONS ET DES RUES DE QUÉBEC* fut d'ailleurs imprimée avec une telle négligence et une telle précipitation qu'il convient, en toute équité, de ne pas tenir M. LeMoine responsable des

erreurs qu'on y signale, pour cette raison que, l'éditeur, politicien distrait, oublia de faire tenir à l'auteur les épreuves de son manuscrit. Ce qui dispensa M. LeMoine de lui demander des révises !

ERNEST MYRAND

**Le rocher de Portneuf.** (I, III, 24.)—On sait que Bacqueville de la Potherie a écrit une HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, publiée à Paris en 1753. Dans une lettre que ce Bacqueville de la Potherie écrivait à une grande dame française et où il lui racontait son voyage de Québec à Montréal, je lis :

“ La rivière de Jacques-Cartier est proche des Grondines, son entrée est remplie de rochers à fleur d'eau. Je touché un jour à marée basse sur un qui étoit fort pointu. J'étois heureusement dans un canot de bois, et je courus grand risque de me noyer avec deux des plus belles canadiennes qui se puissent voir.”

N'est-ce pas là la véritable origine de la tradition qui a cours dans Portneuf ?

**Les troupes suisses au Canada.** (I, III, 26.)—Il est probable que l'ISLE ROYALE, dont il est ici question, est une des îles du Salut, Guyane française, où, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, diverses compagnies, dont l'une fut la fameuse COMPAGNIE DES INDES OCCIDENTALES, firent des essais de colonisation qui réussirent plus ou moins bien.

PAUL DE CAZES

## QUESTIONS

30—Quand fut inauguré l'hôtel des Francs-Maçons qui occupait le site où se trouve maintenant l'hôtel de la Poste à Québec ?

X X X.

31—Je sais que M. William Maclaren, géolier de la prison de Québec, qui vient de mourir, avait succédé à son père, mais pouvez-vous me donner les noms des prédécesseurs de celui-ci ?

X. Y. Z., Québec.

32—Sir William Phips avait écrit une relation de son expédition contre Québec en 1690: A la page 87 de son JOURNAL or FULL ACCOUNT OF THE LATE EXPEDITION TO CANADA, sir Hovenden Walker dit : “ The French Minister who translated the Manifesto into French, having got the Gouvernour's Orders for its being printed, came to me this evening, and brought with him Sir William Phipp's Original Journal of his Quebec Expedition, and gave it me.” Ce journal a-t-il été publié ? Malgré toutes mes recherches je n'ai pu le rencontrer nulle part.

J. S. D., Hull.

33—Où et quand sir Edmund Head a-t-il traité les Canadiens de race inférieure ?

PATRIOTE.

34—Je lis dans la GAZETTE DE QUÉBEC du 24 novembre 1768, l'avertissement qui suit :

“ S'il y a à présent dans ce pays 3 hommes qui ont été de l'équipage du navire nommé l'Attalante, 3 hommes qui ont été de l'équipage du navire nommé la Pie, 3 hommes qui ont été de l'équipage du navire nommé la Marie, 3 hommes qui ont été de l'équipage du navire nommé la Pomone, tous navires de guerre français, lorsqu'ils ont été pris, brûlés ou détruits par les navires de guerre anglais dans la rivière St-Laurent l'année 1760, en s'adressant à Messieurs Johnston et Purss, négociants dans la basse ville de Québec, ils apprendront quelque chose à leur avantage. Québec, le 21 novembre 1768.

La GAZETTE DE QUÉBEC du 22 décembre 1768 contient encore l'avertissement qui suit :

“ S'il y a à présent dans ce pays 3 hommes qui ont été de l'équipage du navire nommé la Pie, 3 hommes qui ont été de l'équipage du navire nommé La Marie, tous navires de guerre français, lorsqu'ils ont été pris, brûlés ou détruits par les navires de guerre anglais dans la rivière St-Laurent l'année 1760, en s'adressant à Messieurs Johnston et Purss, négociants dans la basse ville de Québec, ils apprendront quelque chose à leur avantage.”

Quelqu'un possède-t-il des renseignements sur ces navires de guerre l'ATTALANTE, la PIE, la MARIE, la POMONE ?

En quelles circonstances ces navires furent-ils détruits ?

Quelles nouvelles voulait-on apprendre aux équipages de ces navires ?

On remarquera que dans le deuxième avertissement il n'est plus question de l'ATTALANTE ni de la POMONE.

LADIATON.

35—Le 17 mars 1810, sir James Craig, gouverneur-général du Canada, faisait saisir le matériel d'imprimerie du CANADIEN et emprisonner son rédacteur et son imprimeur. Pouvez-vous me dire où s'imprimait alors le CANADIEN ? Pour quelle raison son atelier fut-il saccagé ?

A. A., Québec.

36—Le cantique de Noël dont le premier couplet se lit ainsi :

Nouvelle agréable !

Un Sauveur enfant nous est né ;

C'est dans une étable

Qu'il nous est donné.

est-il d'origine française ? Connaissez-vous son auteur ?

G. G., Montréal.

37—On entend souvent qualifier les conseillers législatifs de "vieillards malfaisants." Quand cette épithète fut-elle employée pour la première fois et pour quelle raison?

L. P., Québec.

38—Quelle est l'origine du bonnet phrygien? Comment est-il devenu un des emblèmes de la Liberté?

DÉPUTÉ.

39—Le père Rasle, missionnaire des Abénakis, était natif de Pontarlier (département du Doubs) en Bourgogne et, comme j'ai dans ce voisinage un ami assez au courant de l'histoire du Canada, nous nous sommes occupés naturellement de la famille du célèbre jésuite, mais avant que de faire connaître le résultat de nos recherches, j'aimerais à savoir quelle était au juste la signature de ce personnage. Ne parlons ni de Charlevoix, ni de ce qui est imprimé : c'est la signature même qu'il me faut, afin de voir s'il écrivait *Rasle* ou *Racle*, car mon ami n'accepte pas Rasle et prétend que la famille s'est toujours appelée Racle. A qui la parole?

BENJAMIN SULTE

40—Y avait-il des billards dans la colonie du temps des Français?

X.

41—Dans son roman de mœurs canadiennes *A travers la vie*, M. Joseph Marmette, parlant du costume des élèves du séminaire de Québec, dit :

"Le *capot* fut à l'origine une imitation du costume des coureurs de bois et remonte, avec ses lisérés blancs, à l'époque de Mgr de Laval. Ceci, me dit M. l'abbé H.-R. Casgrain, est mentionné dans l'histoire manuscrite du séminaire de Québec."

Il me semble avoir vu une version différente quelque part. Est-ce que je me trompe?

UN ANCIEN ÉLÈVE.

42—Peut-on me renseigner sur les messes propitiatoires que l'on a fait dire à Québec, dans le temps, pour la conversion de Louis XIV?

F., Québec.

43—Dans votre dernier fascicule, vous dites en parlant de l'assassinat de Henri IV : *le parricide du roi*. Pourquoi n'avez-vous pas employé le mot *régicide*?

JULIUS.

44—D'où venait François de Champflour, gouverneur de Trois-Rivières de 1639 à 1645? Possédez-vous quelques renseignements sur lui?

TROIS-RIVIÈRES.